

<u>DECISION N° 2017-13</u> <u>DELEGATION DE SIGNATURE SPECIALE</u>

Le directeur général de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret n° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles R*321-9 et suivants,

Vu les délibérations n° 13/005, 13/006 et 13/007 du conseil d'administration du 27 mars 2013 relatives au décret GBCP,

Vu la délibération n°15-015 du conseil d'administration du 23 juin 2015 portant approbation du règlement intérieur institutionnel et notamment l'article 17 relatif aux délégations accordées par le conseil d'administration au directeur général,

Vu l'arrêté du 4 octobre 2013 de Madame la ministre de l'égalité des territoires et du logement portant nomination de M. Alain TOUBOL directeur général de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu la décision n°2016-142 du 15 septembre 2016 portant délégation générale de signature accordée à M. Michel Combe,

<u>Article 1</u>: Donne délégation à M. Michel Combe, secrétaire général de l'EPFL, pour le représenter à l'acte portant cession de parcelles de terrain à bâtir à la parcelles de terrain à la parcelle de terrain à la par

Cette cession porte sur une emprise foncière d'un hectare trente-deux ares vingt-trois centiares (1ha32a23ca), correspondant aux parcelles cadastrées suivantes :

- Section AW, numéro 648.
- Section AW, numéro 651.

Le prix, payable à la signature de l'acte, s'élève à :

- <u>Prix hors taxe</u>: UN MILLION QUATRE CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE CINQ CENT TRENTE EUROS (1.454.530,00 €)
- TVA à 20%: DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE NEUF CENT SIX EUROS (290.906,00 €)
- Prix TTC: UN MILLION SEPT CENT QUARANTE CINQ MILLE QUATRE CENT TRENTE SIX EUROS (1.745.436,00 €) TOUTES TAXES COMPRISES.

Article 2:

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'établissement public foncier de Lorraine.

Le Ditecteur général

Fait en trois exemplaires originaux Pont à Mousson, le

- 2 MARS 2017

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR